

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 49/ 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre

le 09 juillet à 8 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 01 juillet 2024

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine

Secrétaire de séance : BONNIN Gilbert

OBJET : Attribution du marché de travaux pour l'aménagement d'un appartement aux myosotis

Le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié et envoyé le 04/03/2022.

La date et l'heure limite de réception des plis ont été fixées au 05/04/2022 à 12h.

Madame le Maire rappelle que la remise des plis a eu lieu et que la commission d'appel d'offre réunie le 18/04 à 17h.

Une phase de négociation a été lancée et la commission d'appel d'offre s'est de nouveau réunie le 09/07 à 8h pour examiner les différentes offres. La consultation a fait l'objet de plusieurs lots.

Après analyse des différentes offres, il résulte que les lots sont attribués aux entreprises et d'autres en négociation :

Lot 1 – DEMOLITIONS : **FAP pour un montant de 19 750 €**

Lot 2 – MENUISERIES EXTERIEURES : **FAP pour un montant de 16 082 €**

Lot 3 – ELECTRICITE : à l'entreprise **ALBERT Christophe pour un montant de 15 314 €**

Lot 4 – PLOMBERIE : à l'entreprise **TONDA BARBESIER pour un montant de 12 713 €**

Lot 5 – CLOISONS : **HM RENOVATION pour un montant de 24 222 €**

Lot 6 – MENUISERIES INTERIEURES : **HM RENOVATION pour un montant de 44 426.50 €**

Lot 7 – PEINTURE : **HM RENOVATION pour un montant de 13 519.50 €**

Lot 8 – CARRELAGE : à l'entreprise **HM RENOVATION pour un montant de 7 507.66 €**

Lot 9 – ISOLATION THERMIQUE : **lot non pourvu**

Lot 10 – ITE COPROP : **lot non pourvu**

Le conseil municipal, l'exposé entendu

AUTORISE le Maire à signer les différents actes relatifs au marché public

Vote : Pour à l'Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Valérie GARCIN

